

La lettre du Maire

PLAN VIGIPIRATE

NIVEAU « ALERTE ATTENTAT »

Mesures effectives au sein de la Ville

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'attentat perpétré mercredi 7 janvier dernier dans les locaux du journal « Charlie Hebdo » à Paris a amené le Premier Ministre à relever le plan Vigipirate au niveau « Alerte Attentat ». Je tenais à vous informer des mesures prises, dans ce cadre, au sein de l'Hôtel de Ville et de nos établissements scolaires.

Afin de garantir au mieux la sécurité des administrés, des personnels municipaux et du bâtiment de l'Hôtel de Ville, j'ai décidé la présence de policiers municipaux afin de procéder à un contrôle visuel des bagages à main à l'entrée du bâtiment. En cas de refus, l'accès à la mairie pourra être interdit.

Afin d'assurer la sécurité de vos enfants, ainsi que des écoles et conformément aux préconisations de la Préfecture, la Ville a déployé les mesures suivantes :

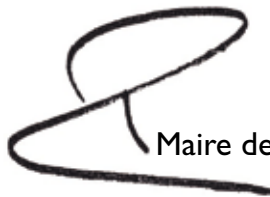
- Le renforcement des interdictions de stationner les véhicules à proximité des écoles et des crèches, notamment par la pose de barrières devant les bâtiments.
- La suspension des sorties scolaires et périscolaires, en accord avec le Rectorat de Versailles.

L'ensemble de ces dispositions, que ce soit à l'Hôtel de Ville ou dans les écoles sont effectives jusqu'à l'abaissement de niveau du Plan Vigipirate

Je suis conscient des contraintes nouvelles que cela peut occasionner, cependant je suis certain de votre compréhension et de votre contribution pour la sécurité de chacun.

Cordialement

à Trappes-en-Yvelines le 12 janvier 2015



Guy Malandain

Maire de Trappes-en-Yvelines

